

APPEL D'OFFRE

Educateur spécialisé H/F – CDI Temps complet

Date de prise de poste : fin janvier 2025

Date de limite de réception des candidatures : 19/12/2024

Secteur Prévention et protection de l'enfance en milieu ouvert – Unité Prévention Citoyenneté Animation

Service PASSAJ – secteur Grasse

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66. A titre d'exemple pour le présent poste (1 ETP) : 2 150 € en début de grille, 2 780 € avec 11 ans d'ancienneté, salaire mensuel **brut** incluant l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR »

Rythme de travail du mardi au samedi

Missions

- Réaliser un travail de rue (rythme/jours définis dans le projet d'intervention)
- Conduire des actions collectives et des interventions auprès des groupes de jeunes, des familles et des adultes
- Élaborer des projets d'actions collectifs et individuels, avec les jeunes, les familles, et les partenaires
- Conduire des actions individuelles en direction des jeunes et de leur famille
- Participer à l'accueil des jeunes au sein des locaux et permanences

Conditions d'exercice

Capacité à « aller vers » (les jeunes, les adultes, les partenaires, les institutions)

Stabilité émotionnelle

Capacité à travailler en équipe

Intégrité

Autonomie

Profil souhaité

Qualifications :

- Être titulaire du diplôme d'Etat d'Éducateur(rice) Spécialisé(e) ou Assistant(e) social(e)
- Permis de conduire B exigé

Qualités requises :

- Maîtrise de sa communication,
- Savoir expliciter sa pratique
- Savoir-faire dans la gestion des groupes
- Méthodologie de projet
- Connaître ses limites et s'appuyer sur les ressources institutionnelles

Nos avantages

- 24 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 70% pour le trajet domicile-travail, partenariat BlablaCar Daily
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso: jours enfant malade, jour proche-aidant, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion, télétravail (si la fonction le permet)



- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps
- Accompagnement confidentiel et gratuit pour tous les salariés par une assistante sociale externalisée
- Accès aux aides Action Logement
- Billeterie Toutateam
- Chèques cadeaux et chèques vacances remis par le CSE

Candidature (CV et lettre de motivations à adresser à l'attention de M. YAHI, Directeur, à l'adresse mail suivante : passaj@montjoye.org)